

Recherches sociographiques



Sally ROSS et J. Alphonse DEVEAU, *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui*

Serge Côté

Volume 41, Number 1, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057335ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057335ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Côté, S. (2000). Review of [Sally ROSS et J. Alphonse DEVEAU, *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 113–118. <https://doi.org/10.7202/057335ar>

Canada est officiellement un pays bilingue, il est effectivement, dans la vie de tous les jours, un pays de langue anglaise et de culture anglo-saxonne. Dans ce contexte, le Canada français ne verra jamais le jour ; c'est un projet impossible, une utopie. (P. 212.)

La fragilité du Canada français illustre bien la précarité du Canada. Si le Canada français s'éteint, le Canada dépérit. Il ne disparaîtra par pour autant, mais il devra se redéfinir en confirmant la thèse des nationalistes québécois à l'effet que l'expérience canadienne est une véritable impasse pour la francophonie, à la fois un mythe et une utopie. (P. 24.)

[...] la seule dualité réelle est celle d'un Canada anglais et d'un Québec français. (P. 20.)

Il y a quelque chose d'incongru dans ce volume : au chapitre 11, l'auteur nous livre la recette, « les grands principes », pour réaliser ce qu'il avoue être l'impossible (assurer la vitalité linguistique et culturelle des francophones au Canada). L'incongruité, on la ressent également dans son utilisation du terme Canadien-Français, avec trait d'union et F majuscule. Dans une autre note au lecteur, Bernard informe qu'à son avis « les "Canadiens-Français" formaient un peuple, une nation avant l'éclatement du Canada français et qu'ils s'identifiaient comme des "Canadiens-Français" et non comme des "Canadiens français" (Canadiens d'origine française) ». Bien d'accord et Jean Morisset l'est aussi (*Identité usurpée*, Montréal, Nouvelle optique, 1985), mais à ce moment-là, pourquoi ne pas faire comme ce dernier et utiliser tout simplement « Canadien », nom qui, selon lui, a été usurpé et anglicisé par l'Autre ?

La consultation des bibliographies de ces deux ouvrages sème une petite inquiétude sur la transdisciplinarité. Les deux auteurs, peut-être ceux qui ont le plus écrit sur l'Ontario français contemporain, ne se citent que très peu l'un et l'autre. Le cloisonnement disciplinaire et intellectuel est-il encore fort à ce point-là ?

Ces deux ouvrages, néanmoins, si similaires quant à l'objet de recherche et si différents par la conception, l'approche et le ton, se complètent bien. Les utiliser comme lectures de base lors d'un séminaire de maîtrise en géographie culturelle, anthropologie sociale, sociologie des minorités linguistiques ou même en science politique pourrait donner des résultats fructueux.

Dean LOUDER

Département de géographie,
Université Laval.

Sally ROSS et J. Alphonse DEVEAU, *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 293 p.

Alphonse Deveau et Sally Ross, dans *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui*, proposent à la fois une synthèse de l'histoire des Acadiens de la plus

populeuse des provinces maritimes et un diagnostic de leur situation présente. Le livre est d'abord sorti en version anglaise (*The Acadians of Nova Scotia: Past and Present*, Halifax, Nimbus Publishing, 1992, 214 p.) et a été traduit dans une langue très soignée par Jacques PICOTTE et Guylaine LONG. L'édition française est préfacée par Jean DAIGLE, professeur d'histoire à l'Université de Moncton, tandis que l'édition originale l'était par John REID, professeur à Saint Mary's University à Halifax. Pour le reste, les deux versions ne présentent que des différences minuscules qui tiennent à la mise à jour de certains renseignements tels que la filmographie de Phil Comeau (p. 253) et la bibliographie (p. 269-279). L'ouvrage, qui comporte un index assez exhaustif, se divise en deux parties. La première, qui va jusqu'à la Déportation, relate un segment de l'histoire qui est commun à tous les Acadiens et la seconde, qui traite de ce qui s'est produit après la Déportation, ne concerne que les Acadiens de l'actuelle Nouvelle-Écosse.

Le premier chapitre s'attache à la fondation de l'Acadie comme établissement français en Amérique. Ses fondateurs sont en partie les mêmes que ceux de la Nouvelle-France. Quatre ans avant la fondation de Québec, Samuel de Champlain était du voyage de De Monts à l'île Sainte-Croix en 1604, voyage qui représente la première tentative pour établir une colonie française en Acadie. En trois décennies, l'emplacement de la colonie change de place à quelques reprises : après l'île Sainte-Croix, Port-Royal sur la rive sud de la baie Française (baie de Fundy), puis La Hève sur la façade atlantique, puis à nouveau Port-Royal. Durant ces premières années instables, très peu de personnes habitaient la colonie. Les activités commerciales, comme la traite des fourrures et l'exploitation des pêcheries pour approvisionner la métropole, constituaient les principales sources de revenu. Dès les débuts de la colonie, deux constantes allaient apparaître dans les relations des Acadiens avec leurs voisins, soit des relations de coopération avec les Micmacs installés sur le territoire depuis des siècles et des relations de rivalité avec les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre, déjà beaucoup plus peuplées, toutes proportions gardées, que l'Acadie. Cette rivalité avec les Anglais, aussi bien la couronne britannique que les colonies s'étendant du Massachusetts à la Virginie, allait faire en sorte que l'Acadie serait prise et rendue à la France à quelques reprises dans le premier siècle de son existence. On compte pas moins de sept changements de mains entre 1604 et 1710.

Dans le chapitre 2, les auteurs s'attachent à décrire le noyau central de la vie acadienne d'avant la Déportation. Géographiquement parlant, la majeure partie de la population se situait dans la partie sud-est et est de la baie Française (Port-Royal, bassin de Mines et Beaubassin) où il y avait abondance de terres basses marécageuses que les habitants aménageaient et cultivaient au moyen d'un système de drainage par aboiteaux. Comme moyen de subsistance principal, l'agriculture sur basses terres qu'il fallait isoler de la mer par des digues reste assez unique chez tous les Européens établis dans le Nouveau Monde qui préféraient plutôt déboiser pour se constituer des terres cultivables. Ce trait particulier, associé à plusieurs autres, a conduit les Acadiens à développer un syncrétisme particulier qui les identifie encore aujourd'hui jusque dans leur façon de parler. La comparaison avec les colons de la Nouvelle-France est instructive. Les ancêtres acadiens et québécois provenaient les uns comme les autres de multiples régions de France, d'ailleurs à peu de

chose près les mêmes dans les deux cas. Le nouveau milieu où ils arrivaient servait de creuset dans lequel se fondaient des influences diverses. Le creuset acadien et le creuset laurentien ont rapidement pris des caractéristiques particulières que l'isolement des deux colonies a maintenues distinctes. Dans le cas des Acadiens, « la plupart des colons permanents arrivèrent [...] entre 1636 et 1650. L'immigration en Acadie s'effectua durant une période très courte et en nombre extrêmement limité. [...] et très peu arrivèrent après 1670. [...] Au début des années 1650, l'Acadie était peuplée d'environ 450 colons permanents venus de France » (p. 45-46). Dans ces circonstances, on comprend que l'effet creuset s'est joué rapidement. En dehors de la baie Française, on retrouvait quelques petits établissements (Cap Sable, La Hève, Saint-Pierre dans l'actuel Cap-Breton) dont la vocation semble avoir été davantage commerciale (fourrure et morue).

La Déportation, ses causes et ses suites sont racontées dans le chapitre 3. Ce qui est la Nouvelle-Écosse continentale d'aujourd'hui, où vivaient la majorité des Acadiens, est devenue définitivement colonie anglaise par le Traité d'Utrecht (1713). La colonie était administrée par un gouverneur qui résidait à Annapolis Royal (ancien Port-Royal). La France s'était repliée sur l'île Royale (Cap-Breton) et avait construit Louisbourg. Les Acadiens, pris entre deux puissances, étaient censés être « neutres ». Ils maintenaient toutefois des échanges avec les territoires du nord, tout comme ils en avaient eu avant 1713 avec les colonies anglaises du sud. En 1749, la couronne anglaise transporta la capitale à Halifax et commença à concéder des terres à des colons britanniques et protestants. La rivalité entre les métropoles était exacerbée à cette époque et les Acadiens, catholiques et francophones, étaient de plus en plus regardés comme des sujets indésirables. Le gouverneur Lawrence décida de leur expulsion en 1755. Ceux et celles qui ne réussirent pas à s'échapper furent mis dans des bateaux et dispersés dans des ports de la Nouvelle-Angleterre. Environ 6 000 personnes furent ainsi déplacées. Leurs maisons et bâtiments furent détruits. Leurs terres furent plus tard remises à des colons britanniques. Bon nombre de déportés croupirent en semi-détention dans les villes de la Nouvelle-Angleterre. D'autres acceptèrent de se rendre en Louisiane ; d'autres encore furent conduits en Angleterre comme prisonniers ; d'autres enfin furent « remis » à la France qui dut les accueillir. Un grand nombre de familles furent séparées. La fin de la rivalité franco-anglaise en Amérique du Nord se solda en 1763 par la cession de toutes les colonies françaises à l'Angleterre, sauf deux petites îles au large de Terre-Neuve. La guerre finie, certains Acadiens pourraient revenir d'exil.

Le quatrième chapitre, intitulé « Le retour : les Acadiens repartent à zéro », porte sur les conditions dans lesquelles un certain nombre d'Acadiens ont pu se réimplanter dans le territoire actuel de la Nouvelle-Écosse. La Déportation a été à la source d'un formidable brassage. L'Acadie d'avant 1755 était massivement groupée sur le territoire actuel de la Nouvelle-Écosse, celle d'aujourd'hui se trouve en majorité sur le territoire du Nouveau-Brunswick. Ce déplacement est dû à plusieurs circonstances. Des Acadiens ayant fui la Déportation sont remontés vers le nord (et même jusqu'au Québec actuel) ; d'autres en rentrant d'exil ont choisi d'aller s'établir le long de la baie des Chaleurs et du détroit de Northumberland. En ce qui concerne la Nouvelle-Écosse, le retour des Acadiens ne s'est pas fait, en règle générale, sur les terres qu'ils avaient quittées. Les itinéraires des retournés d'exil traduisent un

entrecroisement de trajectoires ahurissant. Les uns rentraient de la Nouvelle-Angleterre, les autres arrivaient de France, d'autres de l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard), d'autres des diverses régions du Nouveau-Brunswick et il y en a même qui avaient transité par Saint-Pierre et Miquelon ; certains enfin avaient échappé à la Déportation, mais avaient été ballottés d'un coin à l'autre de la Nouvelle-Écosse avant de recevoir une terre pour se fixer. Ces migrations commencèrent vers 1765 et étaient à peu près terminées vers 1820. La réinstallation ne se fit pas dans un tissu de peuplement continu. Sept foyers, dispersés aux quatre coins de la Nouvelle-Écosse, devinrent les nouvelles zones de peuplement acadien. Chaque zone a ses particularités, au-delà de la petite agriculture, présente partout. Par exemple, Chéticamp et l'île Madame sont devenus des centres de pêche importants, le premier tombant entièrement sous la dépendance d'une compagnie jersiaise et la seconde tirant mieux son épingle du jeu du fait de la présence simultanée de plusieurs compagnies de pêche. La zone de Tracadie a connu elle aussi une intense activité halieutique. Pour Pubnico, la pêche et la construction navale ont longtemps été les activités principales, sauf que cette zone n'est pas tombée sous la domination de grandes entreprises étrangères au milieu. La baie Sainte-Marie s'est trouvée une vocation forestière tout autant qu'halieutique. Ces cinq zones sont encore des foyers de peuplement acadien aujourd'hui. Dans deux autres zones où il y avait eu réimplantation d'Acadiens revenus d'exil, soit Minudie et Chezzetcook, le rayonnement des milieux urbains anglophones proches a provoqué une assimilation de la population d'origine acadienne dont les descendants actuels ne parlent plus le français. Les auteurs accordent beaucoup de soin à mettre en évidence ce qui caractérise chaque zone. Les deux facteurs qui ressortent avec le plus de clarté comme ayant été favorables à l'épanouissement des Acadiens sont l'isolement et le poids du nombre. Les communités plus peuplées, comme celle de la baie Sainte-Marie, ont pu se doter de meilleurs services collectifs, tel le collège Sainte-Anne, devenu au XX^e siècle l'Université Sainte-Anne. L'isolement, quant à lui, a constitué un certain rempart contre l'assimilation, comme le montre *a contrario* l'exemple de Minudie et Chezzetcook.

Le dernier chapitre est consacré aux choix et aux défis de l'Acadie néo-écossaise contemporaine. Comparés aux Acadiens du Nouveau-Brunswick, ceux de la Nouvelle-Écosse vivent dans un contexte qui leur est moins favorable. Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens disposent d'un système d'écoles qui leur est propre et qu'ils gèrent. Ils ont aussi gagné que la langue française jouisse d'une reconnaissance officielle, ce à quoi n'a jamais consenti la province voisine. La fonction publique de la Nouvelle-Écosse et la plupart de ses institutions sont résolument anglophones et les Acadiens y sont une minorité, non seulement sur le plan démographique, mais aussi sur les plans institutionnel et social. L'assimilation, telle que mesurée par la perte de l'usage de la langue ancestrale et par le taux de mariages interlinguistiques, atteint des niveaux élevés en Nouvelle-Écosse. Dix pour cent des habitants de la province sont d'origine acadienne, mais le français n'est parlé que par 5 % de la population. S'il y a là source de difficultés et d'inquiétudes, cela ne devrait pas faire oublier les avancées, parfois obtenues au compte-gouttes, qui ont pu être faites dans plusieurs domaines et qui offrent de nouvelles chances d'épanouissement à cette minorité si peu choyée dans le passé et souvent

victime d'intolérance. L'enseignement en français, revendication traditionnelle des milieux minoritaires au Canada, a finalement fait quelques progrès en Nouvelle-Écosse depuis le milieu des années 1980 avec l'instauration d'un régime d'« écoles acadiennes ». Ces écoles ne sont pas intégralement françaises puisque, au-delà de la quatrième année, il doit y avoir des cours donnés en anglais, mais on peut quand même dire qu'une proportion plus élevée que jamais de cours sont dispensés en français. La radiotélédiffusion française est arrivée tardivement en Nouvelle-Écosse, mais elle y est désormais une réalité. Peu d'émissions proviennent du milieu acadien néo-écossais toutefois. Par contre, en cinéma, en musique et en littérature, des voix néo-écossaises francophones ont percé et procurent une identité nouvelle à la collectivité acadienne. Les associations provinciales se sont multipliées dans des domaines comme la culture et l'éducation, créant des liens entre les collectivités distantes du nord et du sud. Des initiatives comme la conversion du *Petit Courrier* de la région de Pubnico en journal d'envergure provinciale vont aussi dans le même sens. Le bilan des forces et faiblesses de la collectivité acadienne que constitue le dernier chapitre du livre est dressé avec beaucoup de lucidité par les auteurs.

L'ouvrage *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse* possède plusieurs qualités. Il offre une synthèse historique saisissante de l'évolution du peuple acadien, des contraintes qu'il a rencontrées, de l'originalité de la culture qu'il a su développer. En ce qui concerne l'époque actuelle, il permet de saisir la diversité des communautés régionales qui composent la population acadienne de la province péninsulaire. Il fournit des éléments indispensables pour bien saisir les situations vécues par les Acadiens d'aujourd'hui en Nouvelle-Écosse. Certaines réactions laissent perplexes les observateurs extérieurs et même les concitoyens anglophones des Acadiens. Pourquoi, par exemple, l'extension du français à l'école a-t-elle trouvé des adversaires convaincus chez certains francophones ? Les explications nuancées fournies par Deveau et Ross permettent de le comprendre. Le livre fournit un panorama fort complet de la vie culturelle des Acadiens d'aujourd'hui. Il indique aussi l'apport considérable que des ressources extérieures ont fourni et peuvent encore fournir pour soutenir la vitalité du fait français en Nouvelle-Écosse, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral, de la France ou du Québec. On pourrait reprocher à l'ouvrage cependant de ne pas offrir un portrait suffisamment détaillé de la situation économique des Acadiens d'aujourd'hui, ne serait-ce que par la présentation de statistiques générales comme les revenus moyens, le taux de participation ou le taux de chômage s'appliquant aux communautés régionales qui sont décrites dans l'ouvrage.

Le lecteur termine le livre avec les mêmes inquiétudes que celles qui sont indiquées et parfois simplement suggérées par les auteurs. La discrimination et l'intolérance ont fait leur œuvre dans le passé. La société néo-écossaise majoritaire saura-t-elle les conjurer aujourd'hui ? Maintenant que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse sont mieux équipés que jamais pour s'épanouir en français, est-ce que le contexte dans lequel ils vivent leur permettra de tirer profit de ces nouveaux atouts à leur disposition ? Autrement dit, les Acadiens eux-mêmes sauront-ils trouver en

eux les ressources leur permettant de s'affirmer comme francophones et comme détenteurs d'une culture originale à développer et à promouvoir ?

Serge CÔTÉ

*Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ),
Université du Québec à Rimouski.*

Yves FRENETTE, *Brève histoire des Canadiens français*, (avec la collaboration de Martin PÂQUET), Montréal, Boréal, 1998, 210 p.

Yves Frenette s'est fait connaître avantagement par ses travaux sur les migrations des francophones en Amérique du Nord, dans la foulée de sa thèse doctorale sur les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Il était donc la personne toute désignée pour relever le défi d'une synthèse sur l'histoire ces Canadiens français en Amérique du Nord. Comme il le souligne en introduction, il est important de définir qui sont les Canadiens français dont il parle : ce sont « les descendants des colons français qui s'étaient établis dans la vallée du Saint-Laurent aux XVII^e et XVIII^e siècles » (p. 9). Par la même occasion, il prend soin de préciser que ces immigrants de France sont distincts des Acadiens et que ce livre ne couvre pas les provinces du Canada atlantique.

J'ai choisi d'aborder ce compte rendu dans l'esprit d'un professeur d'une institution d'enseignement postsecondaire, cherchant un volume de référence pour un cours portant sur la diaspora francophone d'Amérique du Nord. Je me suis donc attardé davantage à l'information sur les francophones hors Québec qu'aux Québécois eux-mêmes puisque cette province est déjà fort bien desservie par une historiographie très riche. Même s'il exclut les Acadiens, cet ouvrage demeure attrayant pour un cours d'histoire puisqu'il est concis et accessible. Qui plus est, il fait davantage de place à l'histoire sociale qu'à la politique et aux personnages importants au point de vue national.

Le récit repose avant tout sur les francophones originaires du territoire appelé Canada jusqu'à la Confédération et province de Québec par la suite. L'auteur mène une double mission, soit celle de retracer le parcours à la fois des francophones au Québec et de ceux ayant émigré ailleurs à l'ouest de cette province ou aux États-Unis. Un soin méticuleux est accordé à l'identification des régions d'origine, des motifs des migrations, aux régions où s'installent les migrants, à leurs activités économiques et au rôle qu'ils jouent dans leurs milieux d'accueil.

Le volume se divise en cinq chapitres couvrant la période allant de 1535 à nos jours. Alors qu'un seul chapitre est consacré au Régime français, le chapitre 3 embrasse la très longue période s'étendant de l'union des Canadas (1840) à la fin de la Première Guerre mondiale (1918). J'aurais préféré deux chapitres distincts (1840-